



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 janvier 2014

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, FORRLER Gérard, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, MANGEOT Lydia, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, TOUSSAINT Claude, VAUTRIN Denis et WILLAUME Franck

Le Conseil,

Décide, de faire les travaux d'enrobé sur la route de Martincourt et celle de Minorville. Il charge le maire de procéder à l'appel à concurrence des entreprises. Il charge le maire de demander des devis pour des tampons d'égouts à changer et des trous à reboucher rue du château.

Vote, les subventions aux associations :

- Puisatiers 100,00 €
- Participation de 3,00 € par jour et par enfant aux centre aérés
- Radio Décllic 100,00 €
- La Manonvilloise 300,00 €
- MJC de Manonville 850,00 €
- ADMR 200,00 €
- Judo Club 100,00 €
- ADAPA 100,00 €
- Centre Brancion 160,00 €
- CMS 100,00 €.

Accepte, le devis de maintenance du défibrillateur pour un montant de 99,00 € HT par an avec CardiaPulse.

Donne, un avis favorable au périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Rupt de Mad – Esch – Trey ».

Adopte, la modification des statuts de la communauté de communes des Côtes en Haye : retrait des compétences « petite enfance » et « déneigement des voies communales » qui sont maintenant compétences de la commune.

Accepte, le devis de la Société Gradoux de 367,20 € TTC pour la réparation d'un battant de cloche.

Etablit, le rôle des ordures ménagères au même tarif que 2013, soit 53,50 € par personne pour les ordures ménagères et 13,50 € par personne pour la déchetterie. L'an prochain, ce sera la taxe sur le foncier bâti qui s'appliquera.

Décide, d'installer le secrétariat du SIVU La Clé des Champs à la mairie.

Informations

- ✓ Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans, sont invités à s'inscrire au recensement en mairie.
- ✓ Prochaine réunion de conseil municipal le mercredi 26 février 2014.

Le Maire,
Denis VAUTRIN